

SAINT-VIGOR

le magazine LE GRAND

janvier 2023



**Opération
1 naissance,
1 arbre planté**

17 pommiers plantés
au terrain
Charles Malas

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

1

**Téléchargez gratuitement
l'application**

2

**Recherchez votre Commune
ou votre Code Postal**

3

**Cliquez sur le  pour
l'ajouter à vos favoris et
recevoir les notifications**

Scannez-moi



Play Store



Apple Store



App Gallery





Bonjour à toutes et à tous,

Depuis quelques années, j'ai pris l'habitude d'introduire l'édito par un survol des contextes social, économique, géopolitique, sanitaire et tout autre évènement important mais cette fois je ressens avec beaucoup de tristesse le besoin d'évoquer en priorité la brutale

disparition de ma petite Nelly. Un hommage sera rendu dans les pages suivantes pour rappeler toutes les belles richesses que tu incarnais et combien ton action communale a été précieuse. Tu as été une Maire adjointe admirable et dès les premiers mois de notre collaboration, tu es devenue une amie hors du commun. Je mesure à quel point j'ai eu la chance de croiser ton chemin. Merci Nelly, mille fois merci d'avoir été « toi » : une magnifique personne.

Malheureusement, l'année 2022 ne nous a pas offert de notes joyeuses sur la partition de l'échiquier social et politique, bien au contraire. La guerre revenue sur notre sol européen fragilise encore davantage nos modèles démocratiques déjà extrêmement précarisés par les conflits religieux, ethnique et frontalier. Les bonnes nouvelles deviennent des feuilles mortes qui tombent de nos arbres de vie. L'automne dans lequel nos civilisations ont plongé depuis des années a glissé dans un très long hiver dont nous avons maintenant bien du mal à s'extirper pour retrouver le printemps. Mais soyons en sûrs, nous le reverrons très bientôt. L'analyse de notre histoire nous enseigne qu'après le chaos surgit toujours des décennies d'embellie mais il y a urgence dans la vision des grands équilibres. Nous devons notamment remettre l'économie au service d'une vision politique qui prône une vie apaisée pour toutes et tous.

En attendant ces jours meilleurs, je ferai le maximum avec mon équipe municipale pour préserver votre bien-être dans notre belle Commune de Saint-Vigor le Grand. Il passe aussi par le maintien de votre pouvoir d'achat dans un contexte dégradé par une inflation galopante. Mais il n'est pas question de trouver des solutions qui alourdiraient les impôts communaux, nous vous avons donc proposé une mutuelle de santé qui allègera les charges financières dans de nombreux foyers sans alourdir celles de la Commune. Vous avez été près de 150 à assister à la réunion publique organisée pour vous la présenter et vous êtes déjà plus d'une centaine à avoir programmé un rendez-vous avec nos partenaires.

De nombreuses autres pistes de protection sociale vous sont proposées dont le maintien du tarif du Centre aéré qui demeure parmi les plus intéressants du département, idem pour les licences sportives. Notre soutien inconditionnel aux associations les aide à maintenir des conditions très attractives et accessibles pour tous. Je ne perdrai jamais de vue que le sport et les associations sont des écoles d'élévation, d'appréhension de la différence et du lien social.

Avec mon équipe, nous sommes également sensibles à la transition écologique, c'est ainsi que toute création (exemple : l'Odysée) ou rénovation de nos bâtiments communaux s'inscrit dans l'écoresponsabilité tout en générant des économies de fonctionnement. Dans le même registre, l'éclairage public nocturne est maintenant coupé la nuit afin de ne plus gaspiller l'énergie et redonner à la faune nocturne son espace de vie. De nouvelles pistes cyclables et piétonnières relieront nos rond-points afin de finaliser le pourtour du bypass et conforter notre engagement écologique. Toujours dans le souci de votre bien-être, nous allons notamment réaménager le parc urbain, créer un jardin forestier pédagogique près de l'Odysée avec le soutien de l'association Danub, aménager nos sentiers ruraux et bien d'autres réalisations qui vous accueilleront pour de belles promenades reposantes.

La préservation de notre patrimoine appartient aussi à nos préoccupations comme l'illustre la restauration récente du cimetière de l'église du Bourg réalisée par nos agents communaux. J'en profite pour les remercier à nouveau et valoriser l'excellent travail de notre équipe technique qui s'est enrichie cette année par l'arrivée d'Yvan Falet, de Bruno Lecordier, et d'Antoine Folliot. Ils participent à l'embellissement de notre Commune et à lui redonner de belles couleurs avec les fleurs chatoyantes de nos parterres qui seront remplacées dès cette année par des plantes vivaces plus écologiques et moins chères que des essences éphémères.

En ce qui concerne votre sécurité, les travaux d'un nouveau rond-point démarreront en fin d'année au niveau de la rue Jean Moulin et du chemin de la Bletre. En effet, ce carrefour devient de plus en plus accidentogène. Une réflexion est aussi menée sur l'opportunité de positionner des caméras de protection à des emplacements sensibles. Dans ce registre, un poste d'agent de contact et de proximité a été créé en mutualisation avec la Commune de Saint-Martin des Entrées. Jean-Luc Pourceau qui était déjà notre référent avec la gendarmerie nationale en assume les responsabilités.

Vous le savez, l'enfance et la jeunesse sont essentielles à notre action communale. C'est la raison pour laquelle Benoit Boulot est venu seconder Anthony Lainé dans le cadre de la création de notre future Maison des adolescents qui ouvrira ses portes au cours du premier semestre. Ils pourront compter sur Théo Augereau qui nous a rejoint aussi cette année afin d'accompagner l'essor du Centre aéré qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Pour clore le chapitre des nouvelles arrivées, je suis ravi de vous annoncer celle de Myriam Dumesnil au service de la comptabilité, de l'administratif et de l'accueil. Le recrutement de ces nouveaux agents communaux s'inscrit dans la nécessité de renouveler les équipes et d'accompagner l'essor de la Commune sans en altérer la bonne santé financière.

De nombreux autres beaux projets structurants sont programmés afin de poursuivre la marche en avant Saint-Vigor le Grand et de garantir le bonheur d'y vivre.

En espérant vous rencontrer très bientôt, il me tient à cœur de vous rappeler que nous sommes à votre service pour vous aider et vous écouter. Que 2023 nous offre dans les prochains mois l'espoir d'un monde apaisé et soulagé des menaces qui pèsent sur lui depuis trop longtemps...

Belle année à toutes et à tous.

Chaleureusement,

Benoit FERRUT

sommaire

S'engager pour la nature	p.4
Les nouveaux agents	p.7
Budget 2022	p.8
Travaux 2022	p.9
Un bel été au centre de loisirs	p.10
A l'école : nature & urbanisme	p.11
Prendre soin de vous	p.13
L'actu de nos associations	p.14
St Vigor s'anime	p.18
Hommage à Nelly Raffin.....	p.20
Etat civil	p.22

S'ENGAGER POUR *la nature*



1 NAISSANCE = *1 arbre planté*

Samedi 2 avril 2022, plusieurs familles étaient présentes au parc urbain Charles Malas pour la première célébration « 1 naissance = 1 arbre planté » des enfants de la commune nés en 2021.

17 pommiers avaient été préalablement plantés par les services techniques. Ce fut un agréable moment de partage avec les familles qui ont pu accrocher symboliquement le prénom de leur enfant sur l'arbre de leur choix.

A l'occasion du goûter qui a clôturé cette célébration, les parents ont pu témoigner de l'intérêt que porte la commune à ses enfants et de l'engagement des élus et de l'équipe technique qui a permis la mise en œuvre de ce projet.



L'opération sera renouvelée en ce début d'année pour les enfants nés en 2022. Afin de diversifier les essences d'arbres, ce sont des pruniers qui seront plantés.

L'éco-pâturage **RENOUVELÉ ENCORE CETTE ANNÉE**

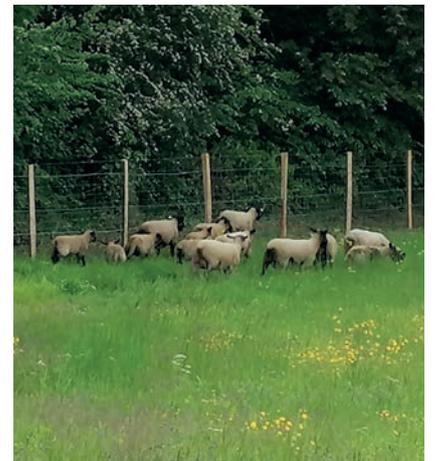
Dans le but de préserver la nature et aussi favoriser la biodiversité, la commune entretient une partie de ses espaces verts par une gestion différenciée et douce de la végétation.

Ainsi depuis 2020, l'éco-pâturage est renouvelé chaque année pour l'entretien des bassins de rétention d'eau.

Si au cours de la première année, il a été possible d'entretenir celui du lotissement « Les jardins de la Pigache » de façon aussi naturelle, cette opération n'a pu être réitérée du fait de la prolifération des orties.

Le bassin de rétention d'eau du Clos du Lion a, quant à lui, accueilli pour la deuxième année consécutive, une dizaine de brebis et d'agneaux.

Cette opération, à la fois écologique et économique, devrait une fois de plus être renouvelée cette année.



Végétalisation DES CIMETIÈRES

L'arrêté du 20 janvier 2021 élargit aux cimetières l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse à partir du 1er juillet 2022 (hors produits de biocontrôle à faible risque ou utilisables en agriculture biologique) imposant l'arrêt total de l'usage de ces produits par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, des forêts et des voiries.

Longtemps, ces produits phytosanitaires ont été utilisés comme outils de gestion des espaces minéralisés, pour leur faible coût et leur rapidité d'utilisation. Leurs conséquences sur la santé publique et la biodiversité, sur les sols et les eaux, n'étaient pas aussi bien connues qu'aujourd'hui.

Le passage au zéro pesticide dans les cimetières est un défi car le développement de la flore spontanée est encore globalement mal perçu dans ce lieu de recueillement et de mémoire, où il est interprété comme une mauvaise gestion voire un abandon et un manque de respect.



A contrario, le passage au zéro pesticide dans les cimetières est l'opportunité de repenser l'espace par une gestion écologique en faisant le choix de la végétalisation, plutôt que du désherbage. Il ne s'agit pas de rechercher le même résultat visuel qu'avec l'utilisation de produits phytosanitaires car au-delà de l'esthétique, modifier les pratiques par une approche écologique peut être une réelle opportunité de réduire les contraintes et les coûts d'entretien, et végétaliser les cimetières peut permettre une gestion plus facile.

Ainsi depuis quelques mois, nous avons opté pour l'enherbement des allées de nos cimetières.

Le fleurissement DE LA COMMUNE

L'équipe technique redouble d'imagination pour embellir notre commune. Davantage de fleurs garnissent nos rues et nos places.

Maintenir le fleurissement de la commune ! Oui, mais à deux conditions qui sont aujourd'hui nos priorités :

- Contribuer à l'écoresponsabilité et la durabilité des végétaux ;
- S'adapter au mieux aux conditions climatiques et aux faibles besoins en eau.

Il s'agit de trouver un juste équilibre entre plantation, préservation de la biodiversité, limitation des « mauvaises herbes » et gestion raisonnée de l'eau.

Le fleurissement par des plantes vivaces et des bulbes sera dorénavant privilégié aux plantes annuelles et bisannuelles.



Extinction de l'éclairage public

Depuis plusieurs années, le sujet de l'éclairage public revient très régulièrement dans les réunions.

Récemment, une nouvelle réflexion a été menée au sein de notre commune suite aux demandes de plus en plus nombreuses des administrés et à l'effort à faire dans le cadre de la sobriété énergétique.

Cette réflexion a conduit à reconsidérer l'utilité de l'éclairage public sur une partie de la nuit afin de permettre à la fois, de contribuer à la préservation de l'environnement, de lutter contre la pollution lumineuse et protéger la biodiversité nocturne, de garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé de tous, mais aussi de maîtriser les consommations énergétiques et réaliser des économies.

Ainsi, il a été décidé l'extinction totale de l'éclairage public sur toute la commune ENTRE MINUIT ET 6 HEURES DU MATIN à compter du 1er décembre 2022.

Actuellement, seuls 21 % des candélabres et lampadaires de notre commune sont équipés de lampes à LED. Une partie de l'économie résultante de cette action permettra ainsi de financer le renouvellement de notre équipement.

Il est important de rappeler que d'un point de vue sécurité, l'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.



« Protégeons la nature et économisons l'énergie »

ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE

LE compostage

Le compostage offre de nombreux avantages. Il réduit de 30 % le poids des ordures ménagères, il permet de réduire les déplacements en déchèterie et surtout, génère un engrais naturel de qualité : le compost.

La solution du composteur individuel

Pour promouvoir la pratique du compostage individuel et réduire les déchets de jardin et de cuisine à la source, le SEROC propose un composteur en bois traité de 300 litres pour 15 €.

La réservation de votre composteur est nécessaire avant de venir le chercher.

Vous pouvez le réserver via les coupons de réservation disponibles à la mairie ou via le formulaire accessible sur le site du Seroc (seroc14.fr/reduire/compostage/reserver-mon-composteur).

Des permanences de distribution des composteurs sont prévues tous les vendredis après-midi à 14h, à 15h et à 16h dans les locaux du SEROC à Bayeux. Des distributions ponctuelles sont organisées pour les habitants ne pouvant pas se rendre à Bayeux aux heures de permanence de distribution. Vous pouvez sélectionner l'une des prochaines dates dans le formulaire de réservation.

Le règlement de votre composteur vous sera demandé lorsque vous vous présenterez à l'une des permanences de distribution. Seuls les règlements par chèque à l'ordre du Trésor Public seront acceptés.



Jours des collectes 2023

Retrouvez le calendrier de collecte sur le site seroc14.fr

Ordures ménagères (bac gris)

Tri sélectif (bac jaune)

Déchets verts (sacs)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov	Dec
1 D	1 Me	1 Me	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 Me	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 Me	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 Me	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 Me	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 Me	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 Me	5 V	5 L	5 Me	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 Me	6 V	6 L	6 Me
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 Me	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 Me	8 Me	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 Me	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 Me	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 Me	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 Me	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 Me	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 Me	12 V	12 L	12 Me	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 Me	13 V	13 L	13 Me
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 Me	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 Me	15 Me	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 Me	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 Me	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 Me	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 Me	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 Me	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 Me	19 V	19 L	19 Me	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 Me
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 Me	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 Me	22 Me	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 Me	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 Me	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 Me	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 Me	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 Me	26 V	26 L	26 S	26 Me	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 Me
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 Me	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D		29 Me	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 Me	29 V
30 L		30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 Me	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M		31 V		31 Me		31 L	31 J		31 M		31 D

Collectes maintenues les jours fériés. Sous réserve de modifications ponctuelles liées aux conditions d'exploitation

LE RECRUTEMENT DE *nouveaux agents*



Un poste d'agent **DE CONTACT ET PROXIMITÉ** **CRÉÉ EN OCTOBRE**

Dans un objectif de maintenir un contact direct et quotidien avec sa population, ses associations et ses professionnels (artisans et entreprises), la Commune de Saint-Vigor le Grand a décidé la création d'un poste d'agent de contact et de proximité. Ce poste est en temps partagé avec la commune de Saint-Martin des Entrées.

L'agent désigné par les deux Communes est Jean-Luc POURCEAU, ancien adjudant de la brigade de Bayeux. Il a pris ses fonctions début octobre, vous pourrez ainsi le croiser dans notre commune.

Il est notamment en charge de :

- Surveiller et relever les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement ;
- Relever les infractions relatives à la propreté, la sécurité et la salubrité publiques ;
- La prévention de la voie publique ;
- Résoudre les situations conflictuelles entre les individus entre eux et/ou avec les services communaux.



**PLUSIEURS AGENTS
ONT ÉTÉ RECRUTÉS EN 2022
EN REMPLACEMENT
D'AGENTS PARTANTS
MAIS AUSSI POUR RENFORT
DES ÉQUIPES EXISTANTES**

Myriam DUMESNIL : Gestionnaire des ressources humaines et de la comptabilité

Jean-Luc POURCEAU : Agent de contact et de proximité

Benoit BOULOT : Adjoint Animation, service Enfance-Jeunesse

Théo AUGEREAU : Apprentissage BPJEPS, service Enfance-Jeunesse

Yvan FALLET : Agent polyvalent, service technique

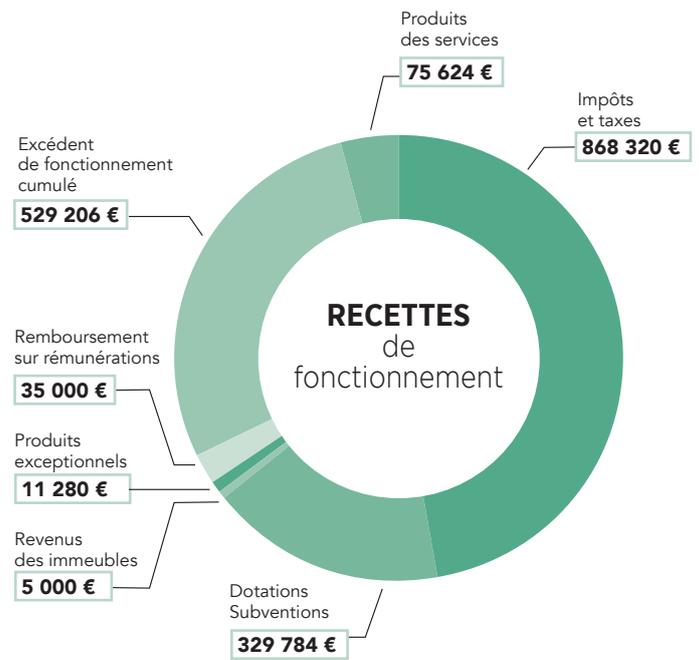
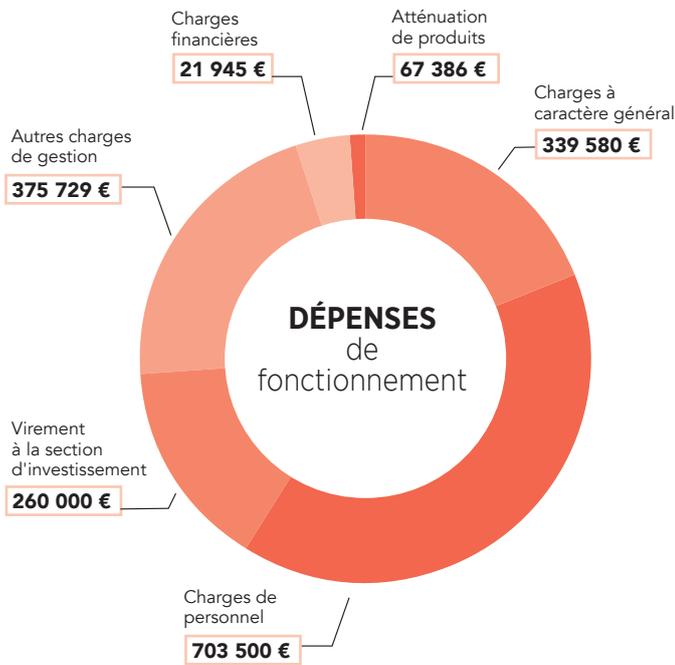
Bruno LECORDIER : Agent polyvalent, service technique

Antoine FOLLIOU : Contrat d'apprentissage, service technique

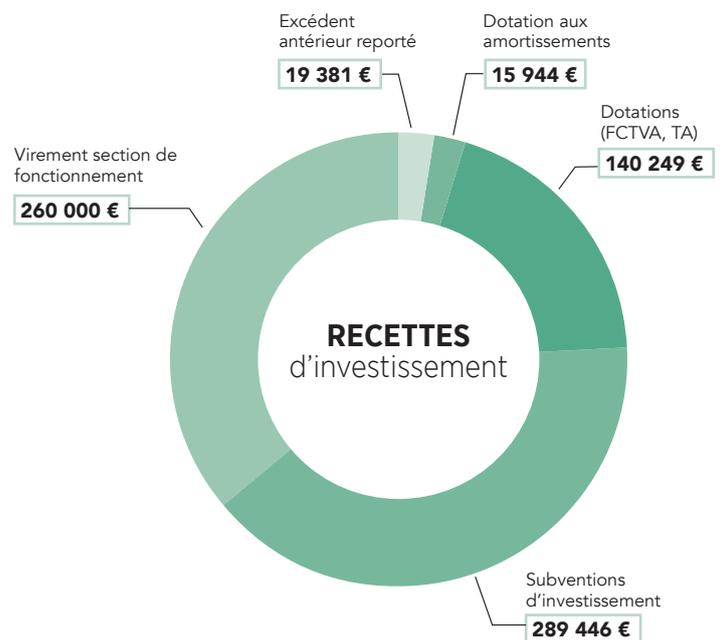
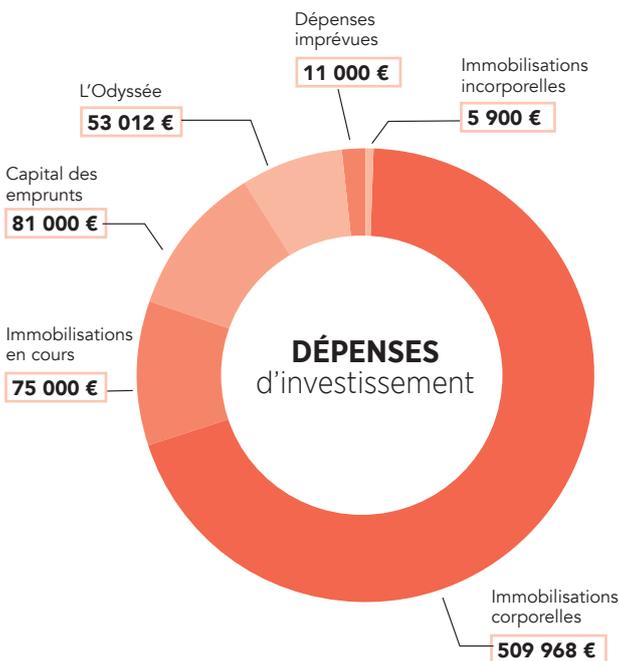
Bienvenue à tous !

BUDGET 2022

fonctionnement



investissement



Quelques travaux

RÉALISÉS EN 2022

Réfection des voiries

au Hameau St-Sulpice



Restauration du mur

de l'Eglise du Bourg



Restauration du clocher

et remise en service
des cloches de
l'église St-Sulpice



Travaux programmés en 2023 :

- Création du rond-point au carrefour du Chemin de la Bletre et de la rue Jean Moulin.
- Prolongement de la piste cyclable.

Un bel été

AU CENTRE DE LOISIRS

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, l'année 2022 a retrouvé son charme d'antan avec le retour des échanges inter-centres, nuitées au stade et mini-camps.

Cet été, les capacités d'encadrement du centre ont permis l'accueil de près de 170 enfants par jour en juillet et 108 en août. Dès juin, le centre affichait complet et l'est resté tout l'été.

Le programme de l'été s'est voulu riche et varié. Les enfants se sont rendus chaque semaine à la plage de Colleville-sur-Mer et les journées du mercredi ont été consacrées aux traditionnelles sorties au golf pour les 9-14 ans et au poney pour les 3-8 ans.

De nombreuses activités sportives, artistiques ou manuelles ont été proposées pour le plus grand bonheur des enfants.

Le jeudi 21 juillet, le centre a accueilli au stade Marcel Garnier les amis de Port-en-Bessin pour des olympiades géantes organisées par les stagiaires BAFA dans le cadre de leur formation. Les enfants de St-Vigor ont à leur tour été reçus

le vendredi 05 août pour un joli rallye photo dans les rues portaises.

Cet été, le centre a également organisé deux mini-camps (1 en juillet et 1 en août) au camping l'Escapade à Cahagnolles pour une vingtaine d'enfants de 10 à 14 ans. Pour la première fois cette année, les enfants de Port-en-Bessin ont partagé l'emplacement en juillet pour un séjour commun. Des nuitées au stade ont été proposées pour tous les enfants, selon leur âge, du 18 au 22 juillet et du 16 au 19 août.

Deux grandes sorties ont été programmées en fin de mois à Festyland.



Vous souhaitez inscrire vos enfants ?

Retrouvez toutes les infos sur le site de la Mairie.

Le mercredi ouverture du centre à la journée

Depuis septembre, le centre est ouvert le mercredi toute la journée. Les parents qui le souhaitent peuvent continuer l'inscription uniquement le matin, avec ou sans repas, mais il existe désormais la possibilité d'inscrire les enfants à la journée. Le repas a lieu dans les locaux de l'Odysée et sont livrés le matin par le restaurant l'Accueil. Durant l'année scolaire, Anthony LAINE et son équipe de 4 animateurs accueillent les enfants à l'Odysée à partir de 7h45 pour un départ possible entre 17h30 et 18h. L'accueil est limité à 50 enfants et l'inscription se fait trimestriellement. Ce service est adressé en priorité aux parents dont l'enfant est scolarisé à l'école de Saint-Vigor le Grand.



A l'école

NATURE & URBANISME

La ville **DE DEMAIN**

Les trois classes de CE2-CM1, CM1 et CM2 ont eu la chance de participer à un projet «urbanisme» en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados. Plusieurs membres du CAUE sont intervenus pendant l'année scolaire : séances en classe pour mieux comprendre la notion d'urbanisme et sorties pédestres pour observer comment les habitants organisent et pratiquent leurs espaces de vie.

Ce projet a été finalisé par la création de la ville de demain : nos apprentis urbanistes ont imaginé leur ville avec ses habitats, ses équipements, ses services, ses espaces publics.

« Une expérience très enrichissante pour tous. »



Les élèves à la mairie

En mai 2022, les élèves de la classe de CE2-CM1 et leur maîtresse ont été accueillis à la Mairie par Monsieur FERRUT, Madame RAFFIN et Monsieur VALENTIN. Moment chaleureux au cours duquel les enfants ont posé beaucoup de questions, quant aux missions de Monsieur le Maire !



La nature SOUS TOUTES SES FORMES

Toutes les classes de l'école ont choisi de mener un projet commun autour de « la NATURE ». Ce thème a ouvert de nombreuses pistes de travail : les paysages, la forêt, les animaux (de la ferme, du zoo, de la mer) ou encore l'eau, la mer ...

De nombreuses sorties pédagogiques sont venues enrichir ces thèmes. Des promenades pédestres ont été organisées dans l'environnement proche de l'école : à Saint-Vigor le Grand et au bord de l'Aure notamment.

Quatre classes sont allées à la forêt de Grimbosq pour observer sa faune et sa flore. Elles ont participé à un rallye photos sur les sentiers pour collecter des trésors de la forêt. Les élèves de maternelle ont pu admirer des cerfs sika, des daims, un sanglier et ses marçassins et ils ont joué dans des cabanes.

Six classes ont visité le port de pêche de Port-en-Bessin, des élèves ont pu échanger avec des marins-pêcheurs qui réparaient leurs filets. La journée s'est terminée par une pêche à pied.

Six classes ont découvert les animaux du parc animalier (à Cerza pour les plus grands et à Jurques pour les autres). Les petits ont nourri les girafes et ont observé de nombreux animaux : des manchots, des serpents, des lémuriers, des lions, des guépards et toutes sortes d'oiseaux colorés.

Les élèves de CP ont bénéficié d'une classe d'initiation à l'équitation, l'occasion pour eux de découvrir les poneys ! Les classes de CM1 et CM2

ont visité deux fermes (l'une céréalière, l'autre céréalière et élevage), dans le cadre de la journée « fermes ouvertes ».

Les élèves des classes de CE1 et CE1- CE2 ont participé à une classe d'eau. Au programme : visite d'un château d'eau pour en comprendre son fonctionnement, visite guidée de la station Eldorado, visite commentée de l'Espace Naturel Sensible, pêche à pied et visite du port de pêche de Port-en-Bessin et visite de la Cité de la mer à Cherbourg.

Enfin, les classes de CM1 et CM2 sont partis en classe découverte « Nature » en Bretagne. Ils ont beaucoup randonnée et ont découvert la baie du Mont Saint Michel, Fort La Latte, le Cap Fréhel, la cité corsaire de Saint Malo ou encore le port d'Erquy. Ils ont aussi pratiqué le char à voile ou encore dansé avec un groupe folklorique breton !



Prendre soin de vous...

PARTENARIAT AVEC AXA POUR UNE MUTUELLE SANTÉ

Plusieurs habitants de la commune avaient sollicité la mairie sur la question des mutuelles communales. La municipalité a donc étudié ce sujet pendant plusieurs mois et s'est rapprochée du groupe AXA pour proposer à ses administrés une mutuelle santé à tarif préférentiel.

La municipalité n'a pas opté pour une mutuelle communale mais pour la mise en relation avec l'assurance AXA. Depuis 4 ans la mutuelle Axa est référencée auprès de l'Union Amicale des Maires du Calvados, ce qui permet d'encadrer juridiquement cette démarche.

Concrètement, la mutuelle s'adresse aux habitants de St-Vigor le Grand qui n'ont pas encore de mutuelle ou qui souhaitent en changer, que vous soyez travailleur indépendant, agriculteur, retraité, salarié du secteur public (les salariés du privé disposant déjà de leur mutuelle entreprise).



Vous pourrez bénéficier d'une réduction de 25 % sur le tarif habituel. Les garanties seront adaptées à vos besoins, il n'y a pas de limite d'âge ni de questionnaire médical.

Cette mutuelle offre de nombreux atouts dont celui de ne pas impacter les finances de la commune et de préparer les rencontres physiques avec les 3 référents AXA. La Mairie n'interviendra pas dans vos échanges.

N'hésitez pas à les contacter pour avoir plus d'informations en leur précisant que vous habitez à St-Vigor le Grand.

Vos interlocuteurs AXA

Juliette Legoupil
Stéphane Chardin
Freddy Viroulaud

Pour une demande de rendez-vous ou autres questions

07 86 76 51 36

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne (perte d'emploi, situation précaire, personne âgée, petite enfance...). Le CCAS est à votre écoute et pourra vous fournir tous les renseignements et conseils correspondants.

N'hésitez pas à nous consulter, nous vous écouterons avec attention, discrétion et bienveillance.

Renseignements / prise de rendez-vous par téléphone à la Mairie.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Une petite attention et un moment d'échange qui font toujours plaisir...

Chaque année, la Mairie offre aux habitants de plus de 70 ans un colis de Noël.

Cette année ce sont 344 colis qui ont été livrés à domicile par les élus et les membres du CCAS.

Nous aurons également plaisir à retrouver nos aînés fin février pour le traditionnel repas des anciens.

L'ACTU DE NOS *associations*

Nos associations sont essentielles pour le bien-être de chacun dans notre commune. Elles sont réparties entre 4 domaines d'activités : le sport, le loisir, la culture et le social.

Pour fonctionner, elles reposent sur les bonnes volontés des bénévoles. Pour tous ceux qui souhaitent s'investir dans la vie communale, n'hésitez pas à vous rapprocher des différents représentants de nos associations.

LE DÉBUT D'UNE **NOUVELLE ÈRE** À L'ÉCOLE DE *football*

Après deux années tronquées par la COVID, l'Association Sportive de Saint-Vigor a vécu une saison normale avec des championnats allant à leur terme marqués par les maintiens compliqués de nos 3 équipes Seniors et des accessions au plus haut niveau départemental de nos équipes jeunes à 11.

Pour nos plus jeunes évoluant en plateau, la saison s'est très bien passée.

Depuis Août, une nouvelle ère commence pour nos Seniors : de nombreux joueurs ont arrêté le football ou quitté le club cet été, laissant la place à nos jeunes. L'acclimatation au niveau régional demande du temps et Anthony BACON a été nommé à la tête du pôle Seniors pour mener à bien cette mission. Les résultats sont plutôt compliqués en ce début de saison mais le travail est de qualité et les progrès flagrants. Nos 2 équipes Seniors essaieront de se maintenir en Régionale 3 et Départementale 2.

Une nouvelle ère commence aussi à l'école de football avec une direction bicéphale. Responsable depuis 10 ans, Anthony LAINE a été rejoint cet été par Benoit BOULOT qui assurera la gestion administrative et quotidienne de l'école de football, toujours en essor avec plus

de 230 enfants et 18 équipes engagées dans leurs différents championnats.

Toutes les catégories « jeunes et seniors » sont représentées au club et en récompense du travail accompli, le club s'est vu décerner par la Fédération le label « bronze » école de football féminin pour ses qualités d'accueil et d'encadrement de nos jeunes filles.

NOUVEAU
un forum des associations sera organisé à la rentrée de septembre.

Il n'y a aucune détection au club : toutes et tous sont les bienvenus dans l'association.

Pour toute information ou renseignement, n'hésitez pas à contacter Anthony LAINE, responsable jeunes au 06.30.10.86.56.



UN NOUVEAU MOYEN DE TRANSPORT

Cette année, notre commune a fait l'acquisition d'un minibus 9 places. C'est un moyen de transport idéal pour le centre aéré qui permet de transporter les enfants et d'éviter ainsi des coûts supplémentaires de transports de bus.

Ce minibus est également à disposition des associations pour leurs déplacements occasionnels.

Un contrat de location a été signé avec l'entreprise Visiocom.

Le principe est simple : Visiocom recherche des partenaires locaux qui financent pour un emplacement publicitaire sur le véhicule. Restent à charge de la commune les frais d'assurance et de carburant.



L'inauguration a eu lieu le mercredi 30 mars à l'Odysée en présence de nos partenaires :

Boucherie Les 3 Pommes, SARL Bellamy, Histoire de Goût, Bricomarché, Intermarché, Entreprise Godey, L'entrepôt Belge, Carwash, IAD Lepenant/ Thomines-Mora, Securitest St Vigor, Passard, SACAB, Teurgoule de Janville, Martragny TP, Foncim Groupe Jean.

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Le week-end du 1er Mai 2022, nous avons accueilli nos amis anglais dans le cadre du jumelage avec la commune de COLDEN COMON en Angleterre.

Les temps forts ont été marqués par une visite du Pays d'Auge. Tout commença par la visite, en petit train touristique, de Trouville-sur-Mer. Elle a permis à chacun de découvrir l'architecture de cette commune. Ensuite nous sommes partis pour une promenade en mer avant le déjeuner dans un restaurant entre Trouville et Honfleur. L'après-midi fut marquée par une visite des chais d'un producteur de Calvados bien connu. Une dégustation appréciée de tous s'en est suivie.

Le dimanche, nous nous sommes retrouvés à l'occasion d'un repas dans un restaurant de Port-en-Bessin. Le temps libre du week-end fut mis à profit par chaque famille avant le retour vers l'Angleterre le lundi.



© Yohan.A

Un dojo DE KYOKUSHIN À L'ODYSSÉE

L'association Team Basse-Normandie de Kyokushin propose depuis novembre des entrainements le lundi soir à L'Odysée pour les enfants (à partir de 8 ans) et les adultes.

Les cours sont assurés par Logan Cholot. Ce jeune sportif habitant notre commune détient déjà plusieurs titres internationaux à son palmarès.

Contact : logancholot@outlook.com



© La Renaissance

Une exposition nationale À SAINT-VIGOR



L'association des sélectionneurs d'animaux de basse-cour a organisé son exposition nationale le week-end du 16 et 17 juillet au terrain Charles Malas.

Les plus beaux lapins, poules, canards, pigeons étaient présents pour être consacrés.

A cette occasion le grand Prix du Président de la République a été décerné à Loïc Chable pour sa Tourterelle Rieuse Grison Mandarin.

Ce prestigieux « Prix du Président de la République », est limité à quelques exemplaires chaque année. Six sont attribués par an, dont un automatiquement au Salon de l'agriculture et les cinq autres répartis sur toute la France. Il se matérialise par un vase en porcelaine, provenant de la manufacture nationale de Sèvres, une des principales manufactures de porcelaine européennes. C'est la plus haute distinction qu'un éleveur d'animaux puisse obtenir. Ce prix vient

récompenser un animal (ou un lot) d'exception. Pour prétendre à cette magnifique récompense, l'exposition doit compter au minimum 800 numéros effectifs, avec une participation minimum de 10 départements et ce sur plusieurs années. Elle s'obtient auprès des services de la Présidence de la République.



L'étoile cycliste SAINT-VIGORienne

L'étoile cycliste St-Vigorieuse compte 93 adhérents de tous âges et de tous niveaux.

A ce jour le club aux nombreuses victoires sur route et en cyclo-cross.

La saison 2022 a été marquée par les résultats des jeunes cyclistes qui sont Champion du Calvados, Champion de Normandie et rayons d'argent au trophée de France. Ces jeunes sont encadrés par des éducateurs diplômés.

Entraînement les mercredi après-midi à 14h15 de janvier à Décembre (Parking des 3 pommes).

Un club vivant qui ne cesse de grandir.



Président : Bulot Yohann
06 79 58 17 07
Trésorier : Bulot Jacky
06 08 50 55 79
Secrétaire : Lereculey Georges
06 28 84 56 58
Mail : jacky.bulot@wanadoo.fr

Nouvelle mobilisation POUR LE TÉLÉTHON 2022

Saint-Vigor s'est encore mobilisé pour le Téléthon 2022.

Le combat du Téléthon porte sur les maladies rares certes, mais il permet aussi des avancées au service du plus grand nombre.

Chercher à vaincre une maladie rare, c'est développer des connaissances scientifiques et des procédés technologiques qui apportent de nouvelles solutions pour traiter des maladies plus fréquentes.

Ainsi, la victoire de la thérapie génique contre des déficits immunitaires a inspiré des approches thérapeutiques innovantes et efficaces contre des maladies du sang ou des cancers.

Les travaux sur des maladies rares de la vision ouvrent aussi de formidables espoirs pour mieux lutter contre la DMLA (dégénérescence maculaire liée à l'âge), fléau qui concerne de nombreuses familles.

Grâce à la mobilisation de la municipalité, des bénévoles, des associations de chorales, de musique et autres, des écoles, et ce malgré des circonstances difficiles, nous avons réussi à proposer des animations musicales ou sportives destinées à récolter des fonds pour le Téléthon.

Ainsi, nous allons remettre une somme de 3.081,81€.

L'Équipe du Téléthon de St Vigor remercie très chaleureusement : la Municipalité de St Vigor, les écoles de St Vigor avec leurs enseignants et l'Association des Parents d'Élèves, Les Chorales de St Loup-Hors, de la Joie d'Vivre et de la Portais Musicale, Le Studio de Développement Artistique de Benoît Hetmann, Le Studio 36 de Bayeux, Le Comité des Fêtes ainsi que les particuliers et associations qui ont remis des dons.



+ DE 3 000€
REMIS À L'AFM-TÉLÉTHON

A cette liste s'ajoutent : les bénévoles, sans qui rien ne pourrait se faire, les commerçants : les Ets Guillemet de St-Vigor et la boulangerie L'EPI du Bessin au Centre Émeraude qui nous soutiennent depuis de nombreuses années.

Bien entendu, nous n'oublions pas le public qui est venu nous soutenir en assistant à nos animations. Mention toute particulière aux familles des choristes et musiciens.

Sans la mobilisation de tous, rien ne serait possible. Merci de votre générosité.



SAINT-VIGOR *s'anime...*

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU *patrimoine*



La 39e édition des Journées européennes du patrimoine s'est tenue le week-end du 16 au 18 septembre. Pour 2022, le thème commun à toute l'Europe était le « Patrimoine durable ». Le but consiste à rassembler tous les publics autour du patrimoine culturel et des défis imposés par le changement climatique et par la dégradation de l'environnement.

Chaque année à cette occasion, la municipalité organise à l'Église Saint-Sulpice, un concert le vendredi soir en collaboration avec l'Orchestre de Normandie et le samedi une exposition d'une sélection d'oeuvres du peintre Roland Lefranc.

Nous avons donc eu l'honneur d'accueillir pour ce programme une formation chambriste originale composée de 5 musiciens. Jeanne-Marie Golse au piano, Corinne Basseux-Béguin au violon, Adrien Tournier à l'alto, Vincent Vaccaro au violoncelle et Fabrice Béguin à la contrebasse ont présenté deux quintettes pour piano et cordes des compositeurs Johann Nepomuk Hummel et Franz Schubert.

Ce concert gratuit ravit chaque année le public qui, grâce à la configuration de l'église, se retrouve au plus près des musiciens pour assister à cette représentation. C'est aussi une occasion de faire découvrir la musique classique à tous.



En clôture de la représentation, le public a pu échanger avec les musiciens et un verre de l'amitié fut servi.

Le samedi, l'église St-Sulpice datant du 11e siècle était ouverte au public afin de découvrir son rétable classé et d'admirer les peintures de Roland Lefranc sur le thème « Les Rivages ».

Nous remercions les musiciens de l'Orchestre de Normandie et Madame Lefranc pour leur fidèle soutien à cet événement culturel.

Rendez-vous en septembre 2023 ! C'est ouvert et accessible à tout public (adultes et enfants, mélomanes ou non).



Concerts de musique, chants, bal musette, théâtre, ...
Vous avez été également nombreux à venir assister aux beaux spectacles proposés cette année à L'Odysée.

LES FOULÉES

sur les routes

DE ST-VIGOR

Dimanche 27 mars sous un soleil radieux, notre commune a accueilli pour la première année les coureurs du semi-marathon « Alain Bucharth » qui ont emprunté par 3 fois la rue Kennedy et la rue du Pont Trubert.

Le matin, les élèves de notre école avaient participé aux différentes courses enfants sous les applaudissements de leurs parents et maîtresses.



Rendez-vous le
2 avril prochain
pour une nouvelle
édition.

Jojo,

le super-héros

Guillaume Vandaële, habitant de notre commune et professeur des écoles à Bayeux vient d'écrire un livre de littérature de jeunesse intitulé « Jojo, le super-héros, à l'écoute de Pauline ». Ce livre aborde le handicap, la différence, la bienveillance, l'amitié et le thème très apprécié des super-héros. Il va notamment traiter de la surdité.

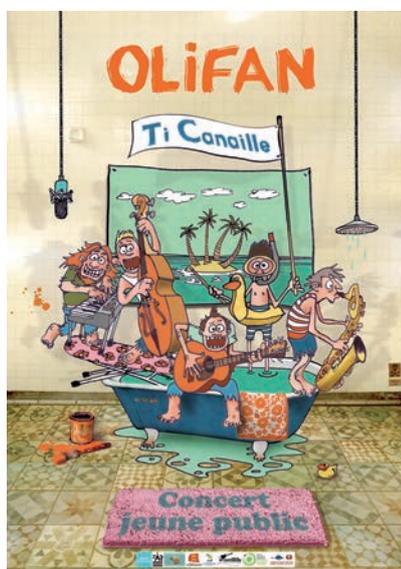
Jojo, 10 ans, a un rêve dans la vie : devenir super-héros. Ses parents préféreraient qu'il se concentre sur l'école plutôt que de penser aux super-pouvoirs. À la rentrée, il trouve sa première alliée parmi les adultes : sa nouvelle maîtresse, Mme Robert.

Il est vrai qu'elle n'a jamais eu d'élève super-héros. Pauline, une nouvelle élève, vit mal le premier jour d'école. La maîtresse leur apprend que la petite fille a une particularité : elle est sourde. Ni une ni deux, Jojo a sa nouvelle mission : faire en sorte que Pauline puisse suivre les cours et s'intégrer comme tout le monde. Et si le véritable pouvoir de Jojo était son grand cœur ?



Les Editions Panthère
Pour commander :
www.editions-panthere.com
distribution.panthere@gmail.com

En librairie



ENFANTS SPECTACLE de Noël

Déprogrammé en raison du Covid,
le spectacle de Noël des enfants de l'école
s'est finalement déroulé en juillet 2022
pour fêter la fin de l'année scolaire.

Le Comité des fêtes, qui organise et finance cet événement, avait sélectionné le spectacle « Ti Canaille » du groupe Olifan. Le groupe a embarqué les 184 enfants dans une traversée musicale à la rencontre de toutes les musiques du monde. Guidés par les étoiles où tous les rêves se chantent, les pirates du groupe ont voyagé au gré des courants et des styles musicaux en tirant sur les cordes, en sifflant à tous vents à la découverte de trésors d'instruments ! Pour clôturer ce bon moment de convivialité, un goûter a été offert aux enfants.

Nelly nous a quittés...

Lors de l'inhumation religieuse, la vie de Nelly Raffin a été rappelée dans l'oraison funèbre préparée et lue avec émotion par Madame Andrée puis évoquée magnifiquement par le père Emmanuel Peteul.

Aucun hommage « officiel » n'avait été prononcé à la demande de la famille afin de respecter ce qu'aurait souhaité Nelly : une cérémonie à son image, débordante d'humilité, de modestie et de simplicité.

Avec l'accord de Michel, son époux, vous découvrirez tels qu'ils auraient été lus ces hommages qui avaient été préparés par le Maire et le Personnel Communal.



« Lorsque je prononçais des discours en public, très souvent tu me demandais « mais Benoit, comment fais-tu sans support papier ? ». Cette fois, ce ne sera pas possible ma petite Nelly.... Je serai submergé par l'émotion et la tristesse... alors, exceptionnellement, tu me le pardonneras, mais je vais me réfugier derrière les mots de ce message que j'ai écrit à l'avance pour toi ma petite tornade blanche. Oui.... Ma petite tornade blanche ou mon zébulon...C'est ainsi que je te surnommais tellement tu débordais d'énergie.

Toutes celles et tous ceux qui te connaissent bien comprendront la signification de ces surnoms que j'utilisais avec tendresse. Tu étais toujours en action, en hyper activité... même assise tu ne cessais de remuer, de réagir... C'était incroyable !

Mais ce qui était beau, qui était magnifique, c'est que tu offrais cette folle énergie au service des autres. Toujours prête à aider et à protéger Michel, Emmanuel, Myriam, ton rayon de soleil Roxane, tes proches, tes amis, tous ceux qui en avaient besoin.... et écouter, comprendre et pourquoi pas mener des combats pour ce qu'il te semblait être le meilleur !?.

Je me souviens que j'avais ressenti ton admirable bonté de cœur, ta générosité et ta loyauté dès notre première rencontre. C'était à l'aurore de l'année 2008.

Depuis 2002, j'étais conseiller municipal et délégué Intercom avec Claude Marazzi. Après quelques années à

travailler ensemble, il m'avait demandé de mener la campagne électorale pour le remplacer. Je n'avais plus que quelques jours pour préparer les élections et constituer ma liste municipale qui était composée d'une partie de celle qu'il avait préparée et de mon « noyau dur » mais il me manquait une conseillère que je voulais absolument à Saint Sulpice. Ce petit village gaulois qui était admirablement bien défendu par son Vercingétorix... C'est toi ma petite Nelly.

Je suis venu te rencontrer pour te demander de bien vouloir rejoindre l'équipe et c'est à ce moment-là que nos chemins se sont croisés.... Avec tellement de bonheur.

Tu étais compétente, travailleuse, humaniste, généreuse, bienveillante, à l'écoute, déterminée, engagée, sensible, d'une bonté de cœur illimitée et bien d'autres belles qualités dont la loyauté.

Tu as été une Maire Adjointe exceptionnelle ma petite Nelly mais tu étais aussi présidente des anciens de Saint-Vigor le Grand, trésorière du Téléthon, du Comité de Jumelage et bien d'autres activités que tu menais avec brio et courage.

Tu es mon amie pour toujours ma petite Nelly. Notre amitié ne se conjuguera jamais à l'imparfait. C'est la magie de la foi.... Ce bel espoir de nous retrouver dans un monde meilleur.

Ton étoile ne cessera jamais de briller dans le ciel de Saint-Vigor le Grand.

Benoit FERRUT





Oraison funéraire lue à l'église

Aujourd'hui vous tous, la famille et les amis, vous avez tenu à accompagner jusqu'au bout de sa route Nelly. C'est un geste de respect et d'amitié, et aussi un geste de foi.

Nelly, vous êtes née au Molay Littry le 20 février 1947. Vous y avez passé toute votre enfance. Vous avez rencontré Michel et vous vous êtes mariés au Molay Littry en 1971. Vous vous êtes installés à Saint-Vigor le Grand et vous avez travaillé comme agent du trésor à Bayeux.

Vous avez eu un fils Emmanuel, qui vous a donné, avec Myriam, une petite fille, Roxane, qui était toute votre joie. Vous étiez fière de votre famille.

Depuis votre retraite en 2008, vous vous êtes engagée à la mairie de Saint-Vigor le Grand en tant que conseillère municipale puis maire-adjointe. Vous vous êtes totalement investie pour défendre l'intérêt de toutes et tous et pour aider chacun et chacune, notamment à travers l'aide sociale aux familles, le club des aînés, le centre de loisirs, et la liste est longue...

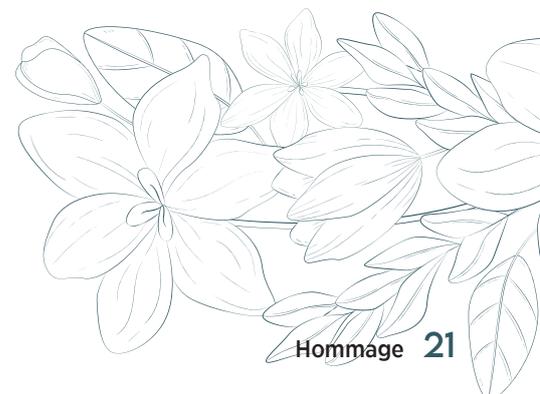
Vous avez fait revivre la petite église de Saint Sulpice, en organisant des veillées de Noël, des concerts et l'office de la fête Saint-Sulpice.

Vous étiez enthousiaste, pleine d'entrain, juste. Vous défendiez les causes qui vous tenaient à cœur. Vous aviez le sens des autres. Toute votre vie, vous vous êtes dévouée pour les autres. Vous étiez à l'écoute de chacun...

Au mois d'août, la maladie vous a touchée ; vous vous êtes affaiblie très vite et jeudi dernier, vous vous êtes éteinte.

Les mots de notre prière aujourd'hui, tous les souvenirs, les gestes, les paroles qui nous reviennent en mémoire sont pour vous, Nelly. Ils vous rendent hommage et vous accompagnent.

Maintenant vous trouvez le repos auprès du Seigneur et auprès des personnes que vous avez aimées.



 Petite Nelly.

Nous sommes tous réunis aujourd'hui pour te rendre un dernier hommage, famille, amis, proches, élus, mais aussi personnel de la Mairie...

Tu étais une figure incontournable de la commune, souvent caractérisée par ton caractère bien trempé. Tu avais une vision que tu défendais bec et ongles avec ton cœur et tes convictions.

Nous qui avons eu la chance de te côtoyer presque tous les jours garderons plutôt le souvenir d'une personne d'une grande générosité, altruiste, bienveillante, attachante et toujours disponible.

Nous nous rappelons de ton sourire, de ton énergie et de l'attention que tu attachais au fait que chacun progresse et évolue dans son travail.

Nous n'oublierons jamais ton soutien, ton encouragement dans les périodes difficiles, tes petites attentions, ton petit gâteau fait maison.

Malgré ce mal effroyable qui t'a terrassé si rapidement, tu restais toujours positive.

Tu vas beaucoup manquer à ta famille, à tes amis mais aussi à ta petite fille qui était ta plus grande fierté.

Tu vas beaucoup nous manquer aussi Petite Nelly...

On a toujours l'impression que tu vas passer le seuil de la porte de la Mairie et nous dire : Bonjour les Jeunes, comment ça va aujourd'hui...

Le Personnel communal



en 2022



Naissances

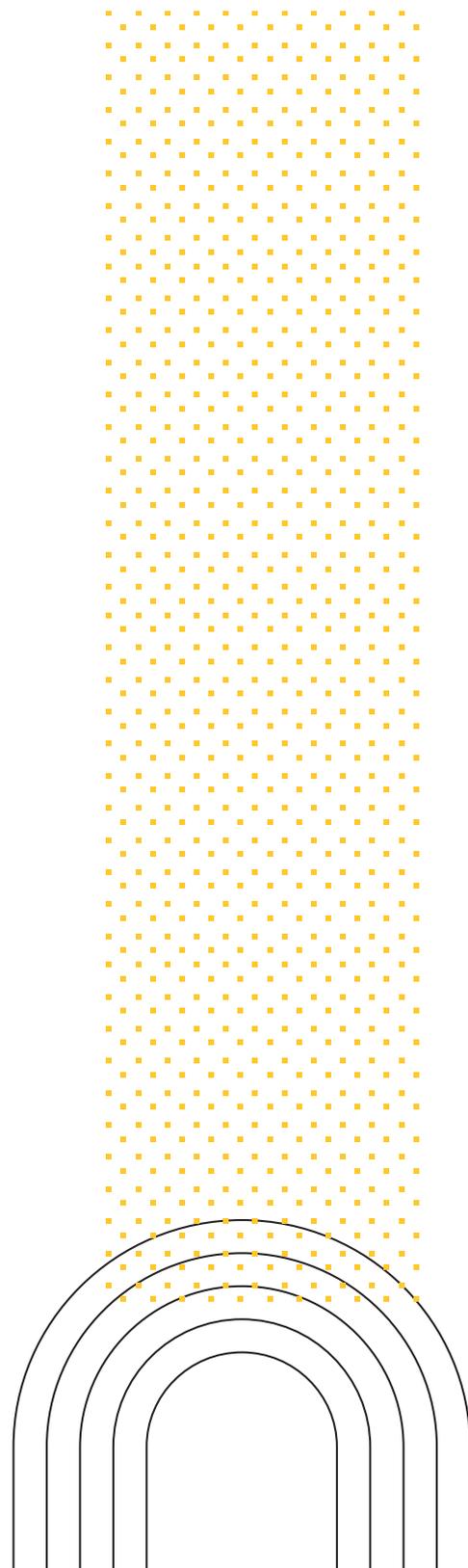
Liya DENNOUNI JACQUES, Micke LEMOUSSU, Aurore LE JEMBLE, Alexia GRICOURT, Lisa LEVAVASSEUR, Agathe LE GOUIX, Emie ESCULIER, Charlize PAIN, Claire LE SAVOUREUX, Ernest FOULLON POISBLAUD, Maëline MONTALS, Noah EUDE, Emma EUDE, Sophie de ROBILLARD de BEAUREPAIRE, Garance BERNARD, Lizéa LEPROVOST.

Mariages

Valentin BENOIST et Clémence RAOUL, Cyril VASSE et Karine PRAIRIAL, Benjamin PÉRON et Clémence PARRAD, Jonathan LEPESQUEUX et Marine LETRECHER, Xavier HOMMAIS et Julie MARIE, Aurélien CHEVALIER et Emilie QUESNEL, Jonathan BRUN et Ambre OLIER, Loic FRÉMONT et Elodie NOIRMAIN, Sébastien GUÈDE et Charlène CHARDON, Franck LALLEMAND et Chloé FLEURY, Julien BIGARD et Anne-Claire SAUSSEREAU.

Décès

Louise DURAND veuve DAIGREMONT, Christophe PRUNIER, Micheline REQUIER épouse RENARD, Sébastien CHOLET, Gérard LEREBOUR, Jean GUIHO, Françoise MOQUET, Emilienne PELLETEY épouse FOUBERT, Patrick NICOLLE, Lucien PITREY, Francine CONIN veuve VIVIER, Emile LE GAND, Gene DELLINGER, Henri RENARD, Jeannette LEONARDON veuve VAUTIER, Claude TROUINARD, Geneviève LOUANTIER veuve L'HERMITTE, Georges MAGNE, Denise VOIVENEL veuve LECARPENTIER, Aurore LE JEMBLE, Yvette FAFIN veuve VIEL, Paulette POULAIN veuve GERVAIS, Rolande FRUCHON veuve ARNAULT, Claude JEAN, Jean FORTIN, Bernard LE GALL, Virginie LEFÈVRE, Marie-Louise DUHAMELET veuve LECOUTURIER, Henri LECLERC, Robert DURAND, Suzanne VITTOT, Paulette LOISON, Daniel DELALANDE, Thérèse DIEUL veuve LELIEVRE, Lucienne TUSSEAU veuve GUILLEMETTE, Pierrette MARIE, Georgette BOUET veuve LONGÈRE, Suzanne STUDER veuve TOUGNE, Madeleine BOUET épouse TANQUEREL, Thérèse SERRET veuve KLEIN, Denise LEFÈVRE veuve RIVALLANT, Denise BOURDAIS veuve LOUVEL, André GENTIL, Roger VEINANTE, Colette MARQUANT veuve COQUET, Charlotte LAMIDEL veuve CONIN, Fabienne PATRY, Yves LEGOURD'HIER, Andrée HUREL veuve BACON, Catherine LAGNEAU, Michèle MARIE épouse LE NOBLE, Colette SIMONET, Gisèle NOGET veuve MILLOTTE, Germaine CADEL, Gabriel LE COURTOIS époux GOSSELIN, Auguste HUE, Solange SERREAU, Simone FOLLIOU veuve MARTINET, Henriette DENET veuve CANTIN, Andrée LEMIERE épouse OXÉANT, Renée DUGUAY veuve JACQUET, Irène ALAIS veuve LEMAHIEU, Cécile DUBOIS veuve AULONG, Françoise VINCENT épouse FRADET, Charles SCELLES, Nelly CHÉRIE épouse RAFFIN, Maurice GAUTHIER, Jacques DUVET, Abderrahmane BOUROUSSI, Albert LE MAROIS, Thérèse COUSTAUT, Suzanne JEAN veuve HUET, Raymond OZANNE, Carmen VERSET veuve LECLERC, Anna RAZER veuve GRAVEY.





Bayeux intercom
l'entente commune

VOUS VOULEZ
AMÉLIORER OU RÉNOVER
VOTRE
LOGEMENT ?



BAYEUX INTERCOM VOUS ACCOMPAGNE
Aides financières - Assistance et conseils gratuits

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat 2022 - 2027

Renseignez-vous auprès des conseillers Habitat CDHAT / Soliha : **02 31 53 73 73**

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

📍 **PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN :**

2^e et 4^e mercredis du mois de 9h30 à 12h
Mairie - 15 rue du Docteur Camille Huet

📍 **BAYEUX :**

1^{er} mardi du mois de 14h à 17h
2^e, 3^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 12h
et 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 9h30 à 12h
Bayeux Intercom - 4 place Gauquelin Despallières





CONTACTER LA MAIRIE

02 31 92 10 23

✉ commune.saintvigorlegrand@wanadoo.fr

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR

www.saintvigorlegrand.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi au samedi :
9h-12h

Lundi et vendredi :
13h30-16h30

POUR RECEVOIR LES ALERTES ET INFORMATIONS
DE LA MAIRIE, TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

